

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	02/10/2025
Membres en exercice :	26
Présents :	16
Qui ont pris part à la délibération :	23

Etaient présents : Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Carine CAYSSIALS, Marie-Claude FOURNIER, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Damien MENEL, Philippe TABARDEL, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Bruno TEYSSÉDRE, Marlène URSULE.

Absents et excusés : Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL, Emilie CHABRIER (pouvoir à Isabelle JOFFRE), Laurent COT (pouvoir à Jean-Paul REMISE), Mathieu FLOTTES (pouvoir à Bruno TEYSSÉDRE) Anne-Marie GARRIGUES, Sébastien BOYER-MADRIERES (pouvoir à Aurélie SOUFLI), Anne FALGUEYRETTES (pouvoir à Carine CAYSSIALS), Serge FRAYSSINET (pouvoir à Michel ALBESPY), Christian PEREZ (pouvoir à Philippe TABARDEL),

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

02- BUDGET PRIMITIF : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la décision modificative n°2/2025 du budget principal, comme indiqué ci-dessus.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			BP	REALISE AU 19/09/2025	DM 2
011- CHARGES A CARATERE GENERAL					
	615221	Entretien et réparation bâtiments publics	30 000,00	33 471,84	38 000,00
	615232	Réseaux	18 000,00	18 205,46	4 000,00
	6168	Autres assurances	16 490,90	17 187,39	696,49
	627	Services bancaires	100,00	34,05	1 000,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL					
	6218	Autre charge de personnel	8 000,00	8 111,60	10 000,00
65- AUTRES CHARGES DE GESTION					
	65732	Subvention fonctionnement Région	11 479,00	12 033,25	554,25
	65738	Subvention fonctionnement autres organismes publics	12 560,00	15 385,00	2 825,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT					57 075,74

RECETTES				
070- PRODUITS DE SERVICES, DES DOMAINES ET VENTES DIVERSES				
	70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	3 348,00	6 253,50 2 905,50
074- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
	741121	Dotation de solidarité rurale	115 000,00	158 075,00 43 075,00
	741127	Dotation nationale de péréquation	5 000,00	12 313,00 7 313,00
	74833	Etat - compensation TF + TFNB	17 000,00	19 786,00 2 786,00
075- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
	75813	Redevances versées par fermiers et concessionnaires	42 000,00	43 570,00 996,24
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				57 075,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	21 260,07 5 000,00
	2151	Réseaux de voirie	45 000,00	508,32 - 5 000,00
	21538	Installation réseaux électrification	45 000,00	- - 35 200,00
	2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	25 133,20	20 267,78 35 200,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				-
RECETTES				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				

Le secrétaire de séance,
Signé, Philippe TABARDEL
Acte dématérialisé



Le Maire,
Signé, Patrick GAYRARD
Acte dématérialisé



Le Maire certifie exécutoire la
présente délibération
Publiée le 14 OCT. 2025
Transmise en Préfecture le

14 OCT. 2025

